

Chiffrer son projet d'installation ou de développement en agriculture paysanne (public DJA)

Public cible

Porteur.ses de projet agricole, cotisants solidaires qui souhaitent demander la dotation jeune agriculteur pour s'installer

Objectifs

Être en mesure de réaliser le chiffrage de son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne, pour réaliser en autonomie sa demande de DJA.

Enjeux

Dans le cadre du parcours à l'installation aidée en agriculture, les porteurs de projet doivent réaliser un prévisionnel de leur entreprise sur 4 ans. Les ADEAR propose cette formation pour leur permettre d'acquérir les compétences pour chiffrer leur projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne. La maîtrise du chiffrage leur permettra d'analyser leur projet, de pouvoir l'adapter, et de construire leur plan d'entreprise pour faire leur demande de DJA en autonomie.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Les étapes méthodologiques de chiffrage d'un projet :

- Présentation des différents outils de prévisionnel économique
- Présentation de la construction d'un plan d'entreprise
- Clarification et schématisation du projet, des objectifs et besoins du.de la porteur.se de projet
- Etapes du chiffrage et rétroplanning des démarches à franchir

Rappels sur les statuts juridiques, sociaux et fiscaux et leurs impacts sur le chiffrage :

- Formes juridiques individuelles et sociétaires
- Statuts fiscaux : bénéfiques agricoles et TVA
- Statuts sociaux : définition et impact sur le prévisionnel
- Spécificités des formes sociétaires : comptes courants associés, capital social, rémunération des associés...

Le plan de financement :

- Evaluation des besoins : besoins en investissement au démarrage (année N), et pour le développement du projet (jusqu'à N+3) ; notion de besoin en trésorerie. Où trouver les montants : références, devis, etc.
- Les ressources mobilisables pour réaliser les investissements ou financer de la trésorerie : apport personnel, emprunts, subventions... Fonctionnement et critères d'éligibilité pour chacune de ses ressources.
- Critères d'analyse financière, méthode pour analyser

Le compte de résultat :

- Éléments constitutifs du compte de résultat : produits, charges, stocks, dotation aux amortissements, etc
- Méthode de construction d'un compte de résultat : des marges brutes des ateliers jusqu'au compte de résultat global
- Indicateurs de performance et de viabilité (VA, EBE, revenu disponible, etc.)

Le plan de trésorerie :

- Éléments constitutifs du plan de trésorerie : dépenses, recettes, prélèvements privés, etc
- Critères d'analyse : solde mensuel et cumulé, besoin en trésorerie, etc
- Points d'attention et stratégie de gestion : délais de paiement ou échéances, choix des approvisionnement, modalités de paiement, etc.
- Intérêt de l'élaboration d'un plan de trésorerie en année N et en rythme de croisière.

Analyse et plan d'action :

- Articulation entre les outils présentés : plan de financement, plan de trésorerie, compte de résultat
- Analyse globale du projet : cohérence vis-à-vis des références technico-économiques, des statuts choisis, cohérence vis-à-vis des objectifs fixés au départ (motivations, rémunération, temps de travail, pratiques...)
- Analyse des risques, des points critiques, possibilités d'ajustement
- Mise en place d'un plan d'action : rôle, étapes à franchir, élaboration d'un rétroplanning d'installation individualisé.

Infos complémentaires

Organisée par ARDEAR PACA - Hautes Alpes

Durée de la formation 6 jour(s)

Date limite d'inscription 25/09/2023

Tarifs

Adhérent 1260€

Non adhérent 1260€

Non agricole 1260€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Formation éligible au CPF ou à VIVEA.

Contactez-nous rapidement pour faire les demandes de financement dans les temps !

Plus de renseignements

Vanessa Picard

adear05@orange.fr

ARDEAR / ADEAR Hautes Alpes

Maison de l'Agriculture

8 ter rue du Capitaine de Bresson

05000

GAP

Tel. 07 81 47 19 95

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : 97,5 % de satisfaction sur la dernière formation Chiffrage de formation%



Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

[Conditions générales de formation](#)

[Règlement intérieur](#)

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

29 sept 2023 09:30 - 17:30 (7hrs)	04200 Sisteron	Solène Ballet, accompagnatrice ADEAR 84
03 oct 2023 09:30 - 17:30 (7hrs)	04200 Sisteron	Solène Ballet, accompagnatrice ADEAR 84
05 oct 2023 09:30 - 17:30 (7hrs)	04200 Sisteron	Solène Ballet, accompagnatrice ADEAR 84
09 oct 2023 09:30 - 17:30 (7hrs)	04200 Sisteron	Solène Ballet, accompagnatrice ADEAR 84
17 oct 2023 09:30 - 17:30 (7hrs)	04200 Sisteron	Solène Ballet, accompagnatrice ADEAR 84
06 nov 2023 09:30 - 17:30 (7hrs)	04200 Sisteron	Solène Ballet, accompagnatrice ADEAR 84

Co-organisateur(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR05.